Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

ANNEXE

BUDGETS PRIMITIFS 2021

Rapport de présentation des budgets primitifs

Ville de Carhaix-Plouguer – budget principal et budgets annexes

Conseil municipal
14/12/2020

Carhaix Karaez

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. » Ce rapport présente donc les principales informations et évolutions des budgets primitifs 2020.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

TABLE DES MATIERES

BUDGET PRINCIPAL

A. La reprise des résultats

B. La présentation générale du budget

C. Les dépenses de fonctionnement
1. Chapitre 11 – Charges à caractère général
2. Chapitre 012 – Charges de personnel
3. Chapitre 014 – Atténuations de produits
4. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante
5. Chapitre 66 – Charges financières
6. Les autres chapitres

D. Les recettes de fonctionnement
1. Chapitre 013 – Atténuations de charges
2. Chapitre 70 – Produits des services
3. Chapitre 73 – Impôts et taxes
4. Chapitre 74 – Dotations et participations
5. Les autres chapitres

E. La section d'investissement
1. Les dépenses d'investissement
   - Les dépenses d'équipement
   - Les autres dépenses d'investissement
2. Les recettes d'investissement
   - Chapitre 13 « Les subventions d'investissement »
   - Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »
   - Les autres dépenses d'investissement

BUDGET EAU
BUDGET ASSAINISSEMENT
BUDGET LOTISSEMENT DU POHER
BUDGET AUTORISATION DES INSTRUCTIONS D'URBANISME

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

BUDGET PRINCIPAL

Le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) qui s'est tenu le 16 novembre dernier a permis de définir les grandes orientations 2021 du budget principal, à savoir :

- la réalisation d'un programme d'investissements ambitieux au service des carhaisiens
- la gestion rigoureuse des achats
- l'optimisation de la qualité des services tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement

Ce budget primitif traduit de manière concrète l'ensemble de ces priorités politiques et ne transige pas sur le niveau et la qualité des services publics.

A. LA REPRISE DES RESULTATS PREVISIONNELS DE 2020

A la clôture de l'exercice 2020, il devrait être constaté

- un excédent de fonctionnement de 871 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes à la section d'investissement à l'article R1068.
- un solde d'investissement négatif de 1 808 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en dépenses d'investissement à l'article D001.

En section d'investissement des restes à réaliser de 972 726,21 € sont prévus en recettes. Ils correspondent aux subventions qui reste à percevoir sur les projets achevés en 2020. Ils doivent être rattachés à l'exercice.

Des restes à réaliser en dépenses devront également être rattachés à l'exercice par décision modificative, leur montant n'est pas encore connu à ce jour.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il est présenté avec la reprise prévisionnelle des résultats 2020. Un budget supplémentaire sera présenté après le vote du compte administratif afin d'affecter les résultats définitifs et de reprendre les montants exacts des restes à réaliser au 31 décembre 2020.

Budget principal	Restes à réaliser en dépenses et recettes	Résultats à reporter
Fonctionnement		+ 871 000 €
Investissement	+ 972 726, 21 €	- 1 808 000 €

B. LA PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Le budget primitif s'élève toutes sections confondues, à 15 127 800 € contre 17 507 000 € au Budget primitif 2020, ce qui représente une évolution de -13,59%. L'équilibre du budget 2021 par section :

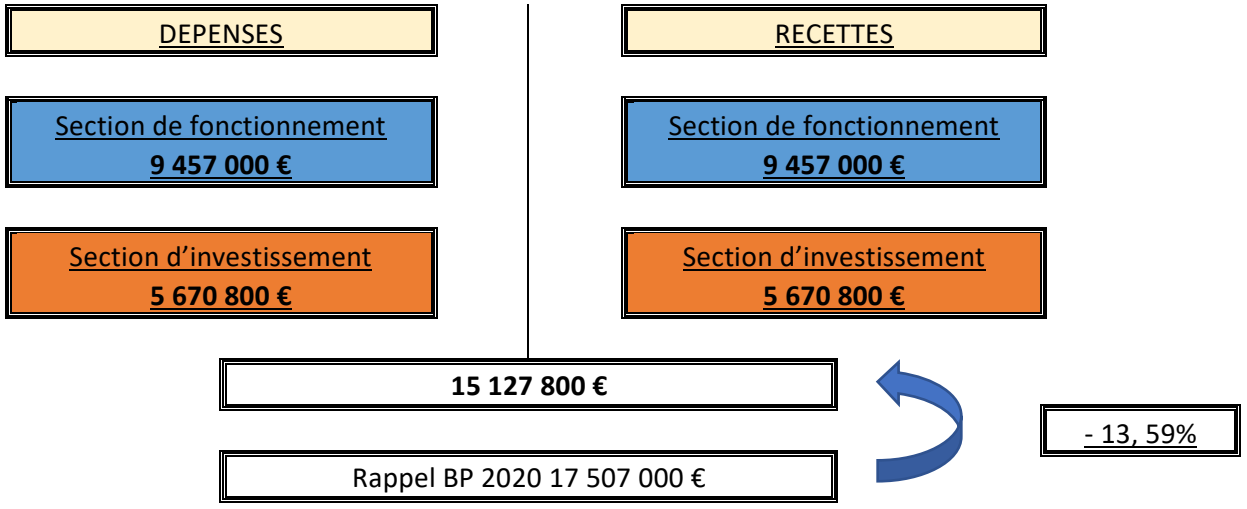

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

Les grandes masses du budget :

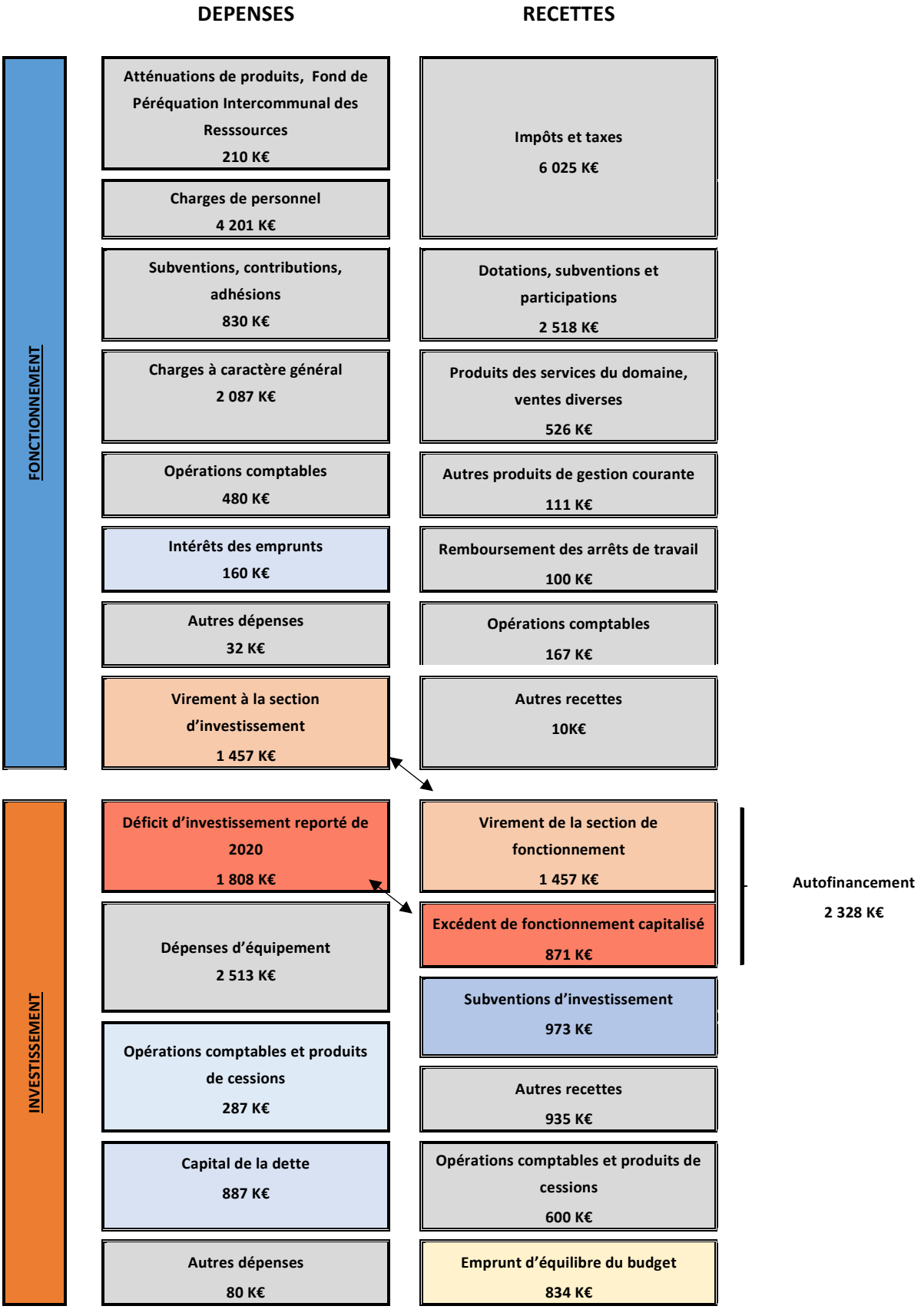

Les grandes masses du budget font apparaitre clairement l'autofinancement propre de la ville c'est-à-dire le virement de la section de fonctionnement et l'excédent de fonctionnement reporté de 2020.

On retrouve également les subventions d'investissement intégrant les restes à réaliser et l'emprunt d'équilibre du budget d'un montant de 834 K€. Il faut rappeler ici que cet emprunt sert à équilibrer le

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

budget et n'a pas vocation à être réalisé.

C. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		**BP 2020**	**CA prévisionnel 2020**	**BP 2021**	**Variation / au BP 2020 %**
DEPENSES REELLES					
011	Charges à caractère général	2 086 000 €	2 084 000 €	2 087 000 €	+ 0,04 %
012	Charges de personnel	4 200 000 €	4 160 000 €	4 201 000 €	+ 0,02 %
014	Atténuations de produits (AC, DSC, F.P.I.C.)	242 000 €	211 000 €	210 000 €	- 13,22 %
022	Dépenses imprévues	20 000 €	-	20 000 €	-
65	Autres charges de gestion courante	830 000 €	815 000 €	830 000 €	-
66	Charges financières (intérêts d'emprunt)	135 000 €	127 000 €	160 000 €	+18,51 %
67	Charges exceptionnelles	10 000 €	7 000 €	10 000 €	-
023	Virement à la section d'investissement	864 000 €	-	1 459 000 €	+ 68,86 %
042	Opérations comptables dont la dotation aux amortissements	450 000 €	547 712 €	480 000 €	+ 6,66 %
	Total	**8 665 000 €**	**7 951 712 €**	**9 457 000 €**	**+9,77 %**

1. Chapitre 11 – Charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les fluides, les fournitures, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. Il s'agit du principal poste de dépenses du budget communal. Elles représentent 21, 94% du budget principal.

Le montant des comptes a été ajusté par rapport aux crédits utilisés les années précédentes.

Le principal facteur d'augmentation est l'augmentation des fournitures et des produits d'entretien liés à la Covid 19 : + 20 000€

2. Chapitre 012 – Charges de personnel

Conformément à ce qui a été prévu lors du débat d'orientations budgétaires, il est prévu une augmentation des charges de personnel de 1 000 €, soit +0.02% par rapport au BP 2020. Sous l'effet des compensations (400K€), le montant net de la masse salariale s'élève en réalité à 3 801 K€.

Les facteurs d'augmentation 2021 externes à la collectivité sont le glissement vieillesse technicité et la modernisation des parcours professionnels.

Les taux de cotisation salariale et patronale IRCANTEC et CNRACL devraient rester stable en 2021.

Il faut noter que le gel du point d'indice depuis 2017 est prévu jusqu'en 2021 du fait de la réforme des grilles salariales.

3. Chapitre 014 – Atténuations de produits

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

Ce chapitre est essentiellement composé de la contribution au FPIC qui sera stable par rapport à 2020, soit un montant de 208 K€ (209 K€ en 2020).

4. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre est composé de la subvention de fonctionnement au budget du centre culturel Glenmor (180 K€), de la contribution au SIECE (36 K€), des subventions aux associations (280 K€). Il noter qu'il n'y a plus de contribution au SMATAH à compter depuis 2020 (28 K€), le syndicat étant dissous.

5. Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre prévoit les intérêts de la dette (146 K€) et les intérêts courus non échus (14 K€).

6. Les autres chapitres

- **Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement** : il est de 1 514 K€ contre 864 K€ en 2020. Il correspond à une partie de notre autofinancement et sert à équilibrer les deux sections.

- **Chapitre 042 – Opérations d'ordre :** il comprend les opérations de cessions et la dotations aux amortissement. Il intègre depuis 2019 des régularisations des années antérieures, d'où son augmentation.

D. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		**BP 2020**	**CA prévisionnel 2020**	**BP 2021**	**Variation / au BP 2020 %**
RECETTES REELLES					
002	Résultat de fonctionnement reporté	0 €	0 €	0 €	-
013	Atténuations de charges	100 000 €	140 000 €	100 000 €	-
70	Produits des services	530 000 €	509 000 €	526 600 €	- 0,64 %
73	Impôts et taxes	6 762 400 €	6 740 000 €	6 025 046 €	-
74	Dotations, subventions et participations	1 201 100 €	1 250 000 €	2 518 054 €	-
75	Autres produits de gestion courante	116 500 €	114 000 €	110 300 €	-5,32%
77	Produits exceptionnels divers	10 000 €	28 000 €	10 000 €	-
042	Opérations comptables dont l'amortissement des subventions	117 000 €	41 516 €	167 000 €	+42,73%
		8 665 000 €	**8 822 516 €**	**9 457 000 €**	**+9,14 %**

1. Chapitre 013 – Atténuations de charges

Ce chapitre prévoit les remboursements par l'assurance statutaire et la caisse primaire d'assurance maladie des arrêts de travail des agents.

2. Chapitre 70 – Produits des services

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

Ce chapitre comprend :

- les redevances d'occupation du domaine public : 23 K€

- les redevances des services acquittées par les usagers (restaurant scolaire, garderie, camping, animations de quartier, cimetière…) : 235 K€

- les remboursements des budgets annexes pour les mises à disposition de personnel (Budgets eau, assainissement, Glenmor 227 K€).

3. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Produit de fiscalité directe locale	BP 2020	CA 2020	BP 2021
- Taxe d'Habitation (T.H.)	1 335 588, 00 €	1 352 215, 00 €	-
- Taxes foncières bâtie (T.F.B.)	2 489 841, 00 €	2 484 360, 00 €	3 102 360, 00 €
- Taxes foncières non bâtie (T.F.N.B.)	83 686, 00 €	79 201, 00 €	83 686, 00 €
- Attribution de compensation	2 205 233, 00 €	2 205 233, 00 €	2 205 233, 37 €
- Dotation de solidarité communautaire	175 947, 00 €	175 947, 00 €	175 947, 00 €
- F.P.I.C.	80 000, 00 €	87 595, 00 €	89 000, 00 €
- Taxe sur la consommation d'électricité	235 000, 00 €	187 000, 00 €	197 000, 00 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation	145 000, 00 €	145 000, 00 €	160 000, 00 €
- Droits de place	11 000, 00 €	9 000, 00 €	11 400, 00 €
- Autres impôts locaux	1 105, 00 €	0, 00 €	419, 63 €
Total	**6 762 400, 00 €**	**6 725 551, 00 €**	**6 025 046, 00 €**

La totalité des foyers étant exonérés de taxe d'habitation sur leur résidence principale à compter de 2021, le budget est construit en tenant compte d'un rattrapage sur le taux de taxe foncière de 4 points.

4. Chapitre 74 – Dotations et participations

Dotations et participations	BP 2020	CA 2019	BP 2021
- Dotation forfaitaire (DGF)	401 949, 00 €	401 949, 00 €	359 000, 00 €
- Dotation de solidarité rurale	341 231, 00 €	341 231, 00 €	369 000, 00 €
- Dotation nationale de péréquation	-	-	-
- Dotation de compensation taxes foncières	15 000, 00 €	14 933, 00 €	15 000, 00 €
- Dotation de compensation taxe d'habitation	385 598, 00 €	385 598, 00 €	1 706 088, 00 €

Le produit de la taxe d'habitation fait l'objet d'une compensation encaissée au chapitre 74.

Depuis 2018, la commune ne perçoit plus de Dotation Nationale de Péréquation (D.N.P.) et de Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle (D.C.T.P.).

Conformément à la loi de finances 2018 qui avait prévu que l'augmentation de l'enveloppe allouée à la D.S.U. et à la D.S.R. serait financée par les écrêtements appliqués à la dotation forfaitaire, la dotation forfaitaire devrait continuer à baisser en 2021 (-43K€) au profit de la dotation de solidarité rurale (+28K€).

5. Les autres chapitres

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

Le Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante comprend principalement les revenus des immeubles (110 K€).
Le chapitre 77 – Produits exceptionnels comprend les produits des cessions et l'amortissement des subventions transférables (77 K€).

E. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement totalise 5 670 800 €. Elle comprend les propositions budgétaires correspondant aux dépenses et recettes nouvelles d'équipement et les résultats reportés de 2020 (+498 000 €) diminué des restes à réaliser de subventions.

1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le montant des recettes d'investissement évolue de -34, 59% en 2021 pour atteindre 5 670 800 € contre 8 670 000 € en 2020. Les principales dépenses d'investissement sont les dépenses d'équipement.

- **Les dépenses d'équipement**

DEPENSES D'EQUIPEMENT AVEC OPERATIONS	BP 2020	CA prévisionnel 2020	BP 2021
Chapitre D20 Immobilisations incorporelles	61 013, 00 €	127 000, 00 €	20 000, 00 €
Chapitre D204 Subventions d'équipement versées	732 240, 00 €	405 000, 00 €	136 900, 00 €
Chapitre D21 Immobilisations corporelles	2 795 002, 00 €	2 611 000, 00 €	2 357 000, 00 €
Chapitre D23 Immobilisations en cours	2 747 745, 00 €	3 482 000, 00 €	93 400, 00 €
Total	**6 305 000, 00 €**	**6 625 000, 00 €**	**2 607 300, 00 €**

Les dépenses du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » comprennent :

- les frais de réalisation des documents d'urbanisme : règlement de publicité (12 000 €)
- les frais d'insertion presse des marchés de travaux (1 500 €),
- l'achat de licences et de logiciels (8 000 €),

Les dépenses du chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » comprennent :

- la participation à la concession d'aménagement du lotissement de Kerléon (56 900 €),
- l'indemnisation des commerçants durant les travaux d'aménagement (15 000 €),
- la participation à la SEM de Kerampuilh (50 000 €).
- la participation aux aides versées dans le cadre de l'OPAH (15 000 €)

Les dépenses du chapitre 21 « Immobilisations incorporelles » et du chapitre 23 « Immobilisations en cours » comprennent :

- **l'achat de terrains** (55 000 €),
- **Le budget participatif** (50 000 €),
- Les i**nstallations de voirie** : aménagement de sécurité, panneaux de signalisation, poteaux incendie, illuminations festives (93 780 €),

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

- **L'éclairage public** et les arrêts bus : réseau d'éclairage, armoires de commande, luminaires et mats ainsi que l'accessibilité et abri des arrêts de bus (77 000 €),
- des véhicules et du matériel roulant (35 000 €),
- les droits d'utilisation des logiciels, le matériel de bureau et d'informatique (60 000 €),
- du mobilier et du matériel technique (70 000 €).

- les travaux sur les terrains (306K€) dont :

- **Panthéon des plus populaires de bretons** : installation de deux nouvelles statues (62 000€),
- **Karaez Park** : le sablage et la peinture de la grande tribune (12 000 €), le remplacement de la toiture de la buvette rue Piti Guéguen (7 000 €),
- **Terrain multisport** : création d'une aire de jeux (10 000 €),
- **Camping** : ajout d'un bloc sanitaire (32 000 €), création d'une allée bitumée (10 000 €) et d'une aire de jeux (10 000 €),
- La création de nouveaux espaces verts (10 000 €),
- L'aménagement d'un parcours d'orientation à Kérampuilh (5 000€).

- les travaux dans/sur les bâtiments dont :

. **La construction d'un cinéma de trois salles en centre- ville place du Champs de Foire** : honoraires de concours et maîtrise d'œuvre (80 000€)
. **Maison du Sénéchal** : démarrage de la rénovation des deux façades classées à l'identique (300 000 €),
. **Chapelle Sainte Anne** : travaux de préservation et de mise en valeur (165 000€),
. **Ecole Izella** : définition du programme et études pour la construction d'un nouveau bâtiment : restaurant scolaire, garderie et classes (20 000 €),
. **Château rouge** : mise en accessibilité et la rénovation partielle (120 000 €),
. **Boulevard de la République** : mise aux normes du système de sécurité incendie (76 700 €),
. **Salle omnisport** : démarrage des travaux de toiture (35 000€) et travaux de menuiseries (5 000€),
. **Maison Le breton** : installation chaudière (16 000€), changement des fenêtres à l'étage (10 000€)
. **Ecole Huella** : Lutte contre le radon (75 000€) et ravalement (4 000 €),
. **Ecole de Kervern** : remplacement d'un ensemble vitré (20 000 €) et reprises d'étanchéité (3 000€)
. **Ecole de la République** Acoustique de la salle de restauration (10 000€) l'installation d'un projecteur en façade sur le parking (2 000 €) et l'installation d'un piège à son sur la ventilation centrale (3 000€).
. **Ty ar vro** : le remplacement de la chaudière (11 000€) et de l'éclairage (2 000€)
. **Salle de tennis** : la reprise des chéneaux (15 000 €),
. **Glenmor** : reprise du mur côté cinéma (3 500€) et reprise étanchéité sud (2 500 €),
. **Club canin** : remplacement de menuiseries (2 000€)
. **Maison des jeux d'adresse** : création deux allées de boules (2 000 €) et ajout d'un coffret électrique (3 000€)
. **Autres bâtiments** : changement de chaudière, couverture, fenêtres… (15 500 €),

- les travaux sur les réseaux et la voirie dont :

. les frais de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-ville (20 000 €),
. les fouilles archéologiques Place de la Mairie (200 000 €),
. la modernisation de la voirie et du réseau d'eaux pluviales (623 000 €),
. le démarrage de la mise en place d'un **plan vélo** : 15 000€.

- **Les autres dépenses d'investissement**

Le chapitre 001 « Solde de la section d'investissement reporté » prévoit d'intégrer le solde négatif de la section d'investissement 2020 pour 1 808 000 €.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre » prévoit l'amortissement des subventions d'équipement et les reprises des avances versées aux entreprises (167 000 €)

Le chapitre 041 « Opérations patrimoniales » prévoit les travaux en régie et les amortissements des frais d'étude (120 000 €).

Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » prévoit un remboursement du capital de la dette de 887 000€.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montant des recettes d'investissement évolue de -34, 59 % en 2021 pour atteindre 5 670 800 € contre 8 670 000 € en 2020. Les principales recettes d'investissement sont les subventions et l'excédent de fonctionnement reporté.

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE		**BP 2020 intégrant les restes à réaliser**	**CA prévisionnel 2020**	**BP 2021 intégrant les restes à raliser**
021	Virement section fonctionnement	864 000, 00 €	-	1 459 000, 00 €
024	Produits des cessions	78 875, 46 €	-	-
10	Dotations, fonds divers et réserve	2 178 000, 00 €	2 410 000, 00 €	1 683 000, 00 €
13	Subventions d'investissement	1 417 124, 54 €	850 000, 00 €	972 726, 21 €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 428 000, 00 €	5 500 000, 00 €	833 973, 79 €
040	Opérations d'ordre	450 000, 00 €	547 711, 87 €	480 000, 00 €
041	Opérations patrimoniales	127 000, 00 €	98 491, 19 €	120 000, 00 €
21	Immobilisations corporelles	-	-	62 100, 00 €
23	Immobilisations en cours	125 000, 00 €	2 815, 20 €	30 000, 00 €
27	Autres immobilisations financières	2 000, 00 €	2 000, 00 €	30 000, 00 €
			Total 2021	**5 670 800, 00 €**

- **Chapitre 13 « Les subventions d'investissement »**

Le montant des subventions d'investissement obtenues par la collectivité qui devraient être encaissées sur 2021 est de 993 101, 21 €. Ces subventions déjà acquises sont inscrites en restes à réaliser. De nouvelles subventions sont attendues pour 2021, elles viendront s'ajouter en cours d'année.

Ces subventions sont les suivantes :

- Conservation Chapelle Sainte Anne	D.S.I.L.	89 500, 00 €
- Aménagement Place de la Mairie place d'Aiguillon	D.S.I.L.	150 000, 00 €
- Réhabilitation du Pont de kergroas	D.S.I.L.	43 500, 00 €
- Construction locaux associatifs (solde)	D.S.I.L.	43 600, 00 €
- Construction locaux associatifs (solde)	F.N.A.D.T.	22 593, 75 €
- Construction locaux associatifs (solde)	D.E.T.R.	5 670, 00 €
- Extension vestiaires de rugby (solde)	D.S.I.L.	6 081, 50 €
- Aménagement terrain multisport	D.E.T.R.	25 500, 00 €
- Restauration façades Maison du Sénéchal	F.N.A.D.T.	30 000, 00 €
- Restauration façades Maison du Sénéchal	D.R.A.C.	138 600, 00 €
- Chantier Cob Formation rue Laennec	D.S.I.L.	20 124, 27 €
- Chantier Cob Formation rue Laennec (solde)	D.E.T.R.	15 410, 56 €
- Aménagement rue du Docteur Menguy (solde)	D.E.T.R.	70 000, 00 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

- Aménagement rue du Docteur Menguy	D.S.I.L.	45 450, 30 €
- Aménagement Quais bus rue du Docteur Menguy	REGION	20 318, 90 €
- Rénovation WC publics	D.S.I.L.	15 750, 00 €
- Accessibilité école de musique	D.S.I.L.	52 603, 93 €
- Accessibilité école de musique	D.E.T.R.	56 070, 00 €
- Locaux stade Carles Pinson	C.D. 29	50 000, 00 €
- Rénovation salle omnisports	C.D. 29	55 833, 00 €
- Bloc sanitaire camping	REGION	16 120, 00 €
	Sous total	**972 726, 21 €**

De nouvelles subventions seront obtenues en 2021 et viendront s'ajouter en cours d'année.

- **Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »**

L'emprunt d'équilibre inscrit sur ce chapitre pour 2021 est de 833 973 € contre 3 428 000 € en 2020 et 5 841 504 € en 2019.

Cet emprunt n'a pas vocation à être réalisé, les subventions et recettes obtenues en cours d'année viendront diminuer d'autant son volume.

- **Les autres recettes d'investissement**

Le chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement » ce virement (1 514 K€) représente une partie de l'autofinancement de la collectivité et sert à équilibrer les sections budgétaires.

Le chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » prévoit l'affectation du résultat de fonctionnement reporté de 2020 (871 000 €), le fonds de compensation de la T.V.A. (798 000€) et la taxe d'aménagement (14 000 €).

LE BUDGET DU SERVICE EAU POTABLE

LA REPRISE PROVISOIRE DES RESULTATS PREVISIONNELS 2020

A la clôture de l'exercice 2020, il devrait être constaté

- un excédent prévisionnel de fonctionnement de 284 000 €, qu'il est proposé de reporter provisoirement en recettes à la section de fonctionnement à l'article R002,
- un solde d'investissement positif prévisionnel de 186 000 € qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes d'investissement à la section à l'article R001.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il est présenté avec la reprise proviroire des résultats prévisionnel 2020.

Il ne devrait pas y avoir de restes à réaliser sur ce budget mais s'il s'avérait que tous les travaux engagés sur 2020 n'avaient pas pu être payés sur cet exercice, les restes à réaliser seraient régularisés lors du budget supplémentaire d'affectation des résultats.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

Budget principal	Résultats à reporter
Fonctionnement	284 000 €
Investissement	186 000 €

Le budget du service eau s'élèvera toutes sections confondues, à 1 975 500 €. L'équilibre du budget prévisionnel 2021 par section :

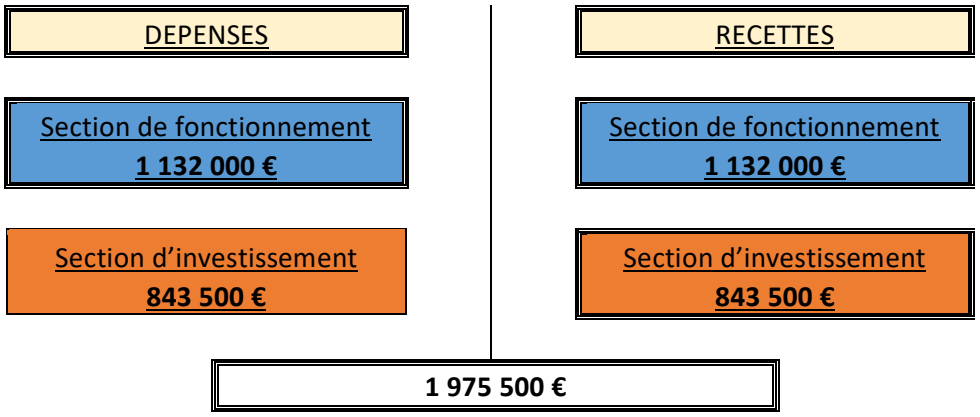

Les dépenses de fonctionnement 2021

Chapitre	BP 2020	CA prévisionnel 2020	BP 2021
023 - Virement à la section d'investissement	246 500, 00 €	-	517 000, 00 €
011 - Charges à caractère général	452 000, 00 €	427 500, 00 €	458 270, 00 €
012 – Charges de personnel	20 000, 00 €	19 900, 00 €	22 000, 00 €
022 – Dépenses imprévues	-	-	2 230, 00 €
042 – Opérations d'ordre	120 000, 00 €	116 236, 26 €	123 000, 00 €
66 – Charges financières	9 500, 00 €	9 216, 00 €	9 500, 00 €
Total	**848 000, 00 €**	**572 852, 26 €**	**1 132 000, 00 €**

Le montant des principales dépenses réelles prévu en 2021 est pratiquement identique à 2020.
Les frais de personnel sont stables.

Les principales recettes de fonctionnement 2021

Chapitre	BP 2020	CA prévisionnel 2020	BP 2021
002- Excédent fonctionnement reporté	-	-	284 000, 00 €
70 - Produits des services	838 000, 00 €	840 736, 14 €	838 000, 00 €
75 – Autres produits gestion	8 500, 00 €	15 243, 21 €	8 500, 00 €
042 – Opérations d'ordre de section	1 500, 00 €	1 449, 00 €	1 500, 00 €
Total	**848 000, 00 €**	**857 428, 35 €**	**1 132 000, 00 €**

Le budget s'équilibre sans augmentation des tarifs.

Les principales dépenses d'investissement 2021
Au compte 203 « Frais d'étude » on a inscrit 71 000 € pour des études AEP.
Au compte 2158 « autres immobilisations corporelles » on a inscrit 738 100€ pour des renouvellements et des extensions de réseaux.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

Au compte 1641 «emprunts et dettes » on a inscrit le remboursement du capital de la dette pour 27 000€.
Au compte 2313 « Construction » a été prévu 27 400 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

Les principales recettes d'investissement 2021
Les recettes d'investissement intègrent le report provisoire du solde prévisionnel positif d'investissement de 2020 de 186 000 € (compte 001), la dotation aux amortissements de 123 000€ (chapitre 040) et le virement de la section d'exploitation de 529 000 €.
Au compte 203 « Frais d'étude » a été prévu 2 500 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

LE BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT

LA REPRISE PROVISOIRE DES RESULTATS PREVISIONNELS 2020

A la clôture de l'exercice 2020, il devrait être constaté

- un excédent prévisionnel de fonctionnement de 264 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes à la section de fonctionnement à l'article R002,
- un solde d'investissement négatif prévisionnel de 439 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes d'investissement à la section à l'article D001.

Le budget primitif prévisionnel retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il est présenté avec la reprise provisoire des résultats 2020.

Il ne devrait pas y avoir de restes à réaliser sur ce budget mais s'il s'avérait que tous les travaux engagés sur 2020 n'avaient pas pu être payés sur cet exercice, les restes à réaliser seraient régularisés lors du budget supplémentaire d'affectation des résultats.

Budget principal	Résultats à reporter
Fonctionnement	+ 264 000, 00 €
Investissement	- 439 000, 00 €

Le budget du service assainissement s'élèvera toutes sections confondues, à 3 719 000 €. L'équilibre du budget prévisionnel 2021 par section :

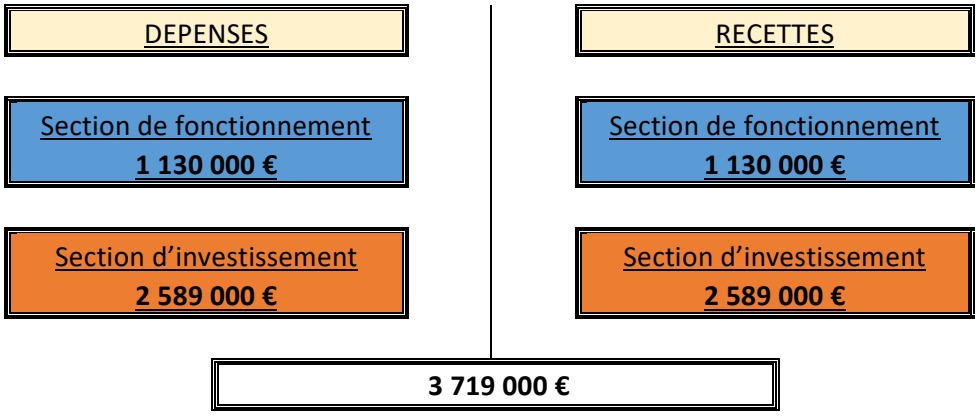

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2021

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

Chapitre	BP 2020	CA prévisionnel 2020	BP 2021
023 – Virement à l'investissement	251 000, 00 €	-	438 000, 00 €
022- Dépenses imprévues	-	-	10 000, 00 €
011 - Charges à caractère général	69 000, 00 €	13 500, 00 €	28 000, 00 €
012 – Charges de personnel	22 000, 00 €	21 900, 00 €	23 000, 00 €
67 – Charges exceptionnelles	7 000, 00 €	0, 00 €	4 000, 00 €
65 – Autres charges de gestion	1 000, 00 €	100, 00 €	1 000, 00 €
66 – Charges financières	51 000, 00 €	48 500, 00 €	43 000, 00 €
042 – Opérations d'ordre	550 000, 00 €	533 765, 43 €	583 000, 00 €
Total	**951 000, 00 €**	**617 765, 43 €**	**1 130 000, 00 €**

Au chapitre 012 les charges de personnel sont stables.

Les recettes de fonctionnement prévisionnelles 2021

Chapitre	BP 2020	CA prévisionnel 2020	BP 2021
002 – Résultat d'exploitation reporté	-	-	264 000, 00 €
042 – Opérations d'ordre	25 000, 00 €	16 604, 08 €	25 000, 00 €
70 - Produits des services	926 000, 00 €	847 278, 30 €	841 000, 00 €
Total	**951 000, 00 €**	**863 882, 38 €**	**1 130 000, 00 €**

Au chapitre 70, les produits sont composés de la redevance assainissement pour 816 K€ et des participations aux travaux pour 65 K€.

Le budget s'équilibre sans augmentation des tarifs.

Les principales dépenses d'investissement 2021

Les dépenses d'investissement intègrent le report provisoire du solde prévisionnel négatif d'investissement de 2020 de 439 000 € (compte 001).

Au compte 203 « Frais d'étude » on a inscrit 173 141 € pour des études.
Au compte 2158 « autres immobilisations corporelles » on a inscrit 1 075 000 € pour des renouvellements et des extensions de réseaux.
Au compte 2315 « Installations techniques » on a prévu 642 000 € pour des travaux sur des installations.
Au compte 1641 «emprunts et dettes » on a inscrit le remboursement du capital de la dette pour 219 859 €.
Au compte 2313 « Construction » a été prévu 642 000 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

Les principales recettes d'investissement 2021

Les recettes d'investissement intègrent la dotation aux amortissements de 583 000€ (chapitre 040), le virement de la section d'exploitation de 491 000 € et l'emprunt d'équilibre de 1 485 000 €.
Au compte 203 « Frais d'étude » a été prévu 15 000 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le
ID : 029-212900245-20201214-149_2020-DE

LE BUDGET INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	**Recettes**
62876 – Charges du GFP de rattachement : 4 172, 70 € 6215 – Personnel affecté par la collectivité : 9 736, 30 €	70845-Produits communes membres du GFP : 6 159 € 70876 - Produit communes du GFP : 7 750 €
13 909 €	**13 909 €**

Le budget instruction des autorisations d'urbanisme s'élèvera toutes sections confondues à 13 909 €.

LE BUDGET LOTISSEMENT DU POHER

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	**Recettes**
605 – Achat de matériel, travaux : 85 000 € 6045 - Achat études : 10 000 € 6558 – Autres contributions : 100 € 71355 – Variation des stocks de terrains : 140 000 €	71355-Variation des stocks : 235 000 € 7588 – Autres produits de gestion : 100 €
235 100 €	**235 100 €**
INVESTISSEMENT	
Dépenses	**Recettes**
3555- Terrains aménagés : 235 000 €	001- Solde d'exécution reporté : 20 000 € 3555 – Terrains aménagés : 140 000 € 1678 – Emprunts : 75 000 €
235 000 €	**235 000 €**

Le budget lotissement du Poher s'élèvera toutes sections confondues, à 470 100 €.